



**Message relatif à l'agrandissement et à l'assainissement des vestiaires du Complexe sportif de Chantemerle**

Le FC Granges-Paccot compte 9 équipes, sans compter les 4 équipes que pourraient représenter les piccolos, qui s'entraînent sur le terrain communal, soit une moyenne de 2.25 équipes se partageant les deux vestiaires actuels dans une tranche horaire comprise entre 17.00 et 21.00.

Le mouvement junior actuel est composé de 180 enfants. Le passage de deux à quatre vestiaires permettra notamment d'éviter qu'à certains moments, les actifs et les juniors doivent se partager les mêmes vestiaires.

Afin de chiffrer le montant nécessaire à cet agrandissement ainsi qu'à l'assainissement du bâtiment comprenant également la buvette, le dossier a été confié à l'Atelier d'architectes Charrière-Partenaires SA à Granges-Paccot :

<b>Agrandissement des vestiaires du Complexe sportif de Chantemerle</b>		
Construction de nouveaux vestiaires avec WC		CHF 230'250.00
Assainissement des façades et remplacement des stores à lamelles		CHF 65'400.00
Standards Minergie P ou A		CHF 20'000.00
Honoraires et frais		CHF 44'300.00
TVA et arrondi		CHF 27'800.00
<b>TOTAL TTC</b>		<b>CHF 387'750.00</b>

**Proposition du Conseil communal**

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 390'000.00** pour l'agrandissement et l'assainissement des vestiaires du Complexe sportif de Chantemerle. Le financement de cette dépense sera assuré par un prélèvement sur les fonds propres et les recettes courantes de la Commune.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Virginie Khuu



Le Syndic

René Schneuwly